

AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC

**Objet de la concertation : Projet de renouvellement urbain - 1 à 5 Route de Corbeil et
2 Route de Liers
Concertation au titre du Code de l'urbanisme**

Par délibération du Conseil municipal n° 67/2025 en date du 17 novembre 2025, la commune du Plessis-Pâté a pris l'initiative d'organiser une concertation préalable sur le projet de renouvellement urbain sis 1 à 5 Route de Corbeil et 2 Route de Liers.

Cette concertation décidée en application du Code de l'urbanisme est organisée par la commune du Plessis-Pâté, conformément aux modalités de l'article L103-2 et suivants du même Code.

Cette concertation est organisée **du lundi 27 avril 2026 au vendredi 29 mai 2026 inclus** soit 33 jours.

Une réunion publique aura lieu le **mardi 12 mai 2026 à 20h** à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil, Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté.

Pendant cette période, le **dossier de concertation** pourra être consulté :

- Sur le **site internet** de la commune du Plessis-Pâté : <http://www.leplessispate.fr/> (Rubrique : Démarches et Services / Urbanisme / Concertation renouvellement urbain).
- Sur **support papier**, accompagné du registre de concertation à la mairie du Plessis-Pâté – Place du 8 mai 1945, 91220 Le Plessis-Pâté, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 (Fermeture le mercredi après-midi).

Le dossier de concertation sera composé des pièces suivantes :

- Un dossier de présentation du projet,
- Un registre de concertation,
- La délibération du conseil municipal n° 67/2025 en date du 17 novembre 2025.

Pendant toute la durée de la concertation, les observations et propositions du public relatives au projet pourront être transmises :

- **Par courrier électronique**, à l'adresse suivante : concertation@leplessispate.fr
- **Sur le formulaire dématérialisé** accessible sur le site internet de la commune du Plessis-Pâté : <http://www.leplessispate.fr/> (Rubrique : Démarches et Services / Urbanisme / Concertation renouvellement urbain/Vos observations)
- **Par courrier postal** adressé à l'adresse suivante : Hôtel de ville – Service urbanisme - Place du 8 mai 1945, 91220 Le Plessis-Pâté.
- **Directement dans le registre de concertation** accessible au public à la mairie du Plessis-Pâté – Place du 8 mai 1945, 91220 Le Plessis-Pâté, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 (Fermeture le mercredi après-midi).

Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la concertation ne pourront pas être prises en considération.

A l'issue de la concertation, la commune du Plessis-Pâté délibérera et tirera le bilan de la concertation préalable, qui sera ensuite mis en ligne sans délai sur le site internet du Plessis-Pâté.

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet de la commune du Plessis-Pâté et affiché à la mairie du Plessis-Pâté, au moins 15 jours avant l'ouverture de la concertation. Un affichage complémentaire sera également effectué sur le site du projet.